AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Délégation simplifiée de Service Public : gestion de fourrière automobile

<u>1) Identification de la Collectivité</u>: Communauté de Communes des Aspres-Immeuble multifonction – Allée Capdellayre - BP 11 - 66 301 THUIR Cedex. Tél: 04.68.53.21.87 / Fax:04.68.84.67.78/ http://cc-aspres.marcoweb.fr

2) Procédure de passation :

Délégation de service public passée en application des articles L 1411-2 et L1411-12c du CGCT.

- 3) Objet de la délégation du service public : Gestion de la fourrière automobile sur le territoire de la Communauté de Communes des Aspres, consistant à l'enlèvement, déplacement, garde, voire élimination des véhicules de tous tonnages en infraction avec le code de la route.
- 4) Durée de la prestation : A compter du 15 Juin 2016, pour une période de trois années reconductible 2 fois une année.
- <u>5) Critères d'attribution</u>: Offre économiquement la plus avantageuse selon les critères suivants :
- Délais d'intervention (40%)
- -Montant de la participation forfaitaire (30%)
- Moyens techniques et respect de la réglementation (30%)

6) Justificatifs à produire :

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces indiquées dans le Règlement de consultation (art.4.4)

7) Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est à retirer gratuitement, sur demande écrite ou télécopiée, auprès de la Communauté de Communes des Aspres (Règlement, Cahier des Charges valant convention de dsp).

Autre possibilité : téléchargement sur le site : http://cc-aspres.marcoweb.fr

8) Réception des offres :

8-a/ Date limite de réception des offres : 4 mai 2

4 mai 2016 à 12h

8-b/ Adresse où elles doivent être transmises :

Les offres devront être adressées sousé plui réachieure - Ministère de l'Intérieur

Soit à l'adresse suivante :

066-246600449-20160331-39-15_FourrAU-DE

Communauté de Communes des Aspres

66e301 partitly like: Credex016

Soit sur la plateforme de dématérialisation: http://cc-aspres.marcoweb.fr

9) Envoi de l'avis d'appel public :

Le 12 avril 2016

Le Président, René OLIVE